

## DELIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 25 OCTOBRE 2023

### DÉLIBÉRATION N° 2023-74

Objet : Budget 2024 – Autorisation relative à des dépenses d'investissement

Secrétaire de séance : madame Laëtitia Bourjat

❖ **Présents** :

➤ **Membres avec voix délibérative** :

Mesdames et Messieurs, Hélène Baptiste, Laëtitia Bourjat, Claudie Coste (en visio), Sylvie Dubois, Jean-Manuel Garrido, Sandrine Genest (en visio), Françoise Gonnet-Tabardel (en visio), Robert Hilaire, Pierre Maisonnat, Laurent Marce (en visio), Michel Mizzi (en visio), Ronan Philippe (en visio), Marc-Antoine Quenette (en visio), Ingrid Richioud (en visio), Christophe Vignal, Michel Villemagne (en visio)

➤ **Membres avec voix consultative** :

Lieutenant-colonel Jean-Claude Cicilien, Lieutenant Sébastien Contesse, Colonel Laurent Courtial, M. Christophe Gleyze, Colonel Vincent Honoré, Lieutenant 2<sup>ème</sup> classe Jean Jaussaud, Médecin-chef Gérard Millier, , Mme Carole Rouveure

❖ **Excusés** :

➤ **Membres avec voix délibérative** :

Mesdames et Messieurs Olivier Amrane, Thierry Avouac, Sandrine Chareyre, Cécile Duchamp, Georges Fangier, Christian Féroussier, Sylvie Gaucher, Jean-Yves Meyer, Martine Ollivier, Françoise Rieu-Fromentin, René Sabatier, Matthieu Salel, Laurent Ughetto, Jean-Paul Vallon

➤ **Membres avec voix consultative** :

Adjudant Nicolas Fogeron, Capitaine Julien Hilaire, Adjudant-chef Michèle Locatelli, Capitaine Jérôme Ployon, Capitaine Didier Zen

➤ **Autres membres de droit** :

M. Gwenn Jeffroy, directeur de cabinet, représentant Mme la préfète de l'Ardèche, Sophie Elizéon  
M. Alain Moreau, chef du service de gestion comptable de la DDFIP

❖ **Procuration** :

M. René Sabatier à M. Laurent Marce  
M. Jean-Paul Vallon à Mme Laëtita Bourjat  
M. Jean-Yves Meyer à M. Jean-Manuel Garrido  
Mme Sylvie Gaucher à M. Maisonnat  
Mme Françoise Rieu-Fromentin à Mme Sandrine Genest  
M. Laurent Ughetto à Mme Sylvie Dubois

Le conseil d'administration,

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), chapitre IV portant dispositions générales relatives aux services d'incendie et de secours,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57 applicable aux services d'incendie et de secours,

Vu l'arrêté n°2021-78 en date du 29 septembre 2021 de Monsieur Olivier Amrane, président du conseil départemental, portant désignation de Monsieur Pierre Maisonnat en qualité de président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de l'Ardèche,

Vu la délibération n°2021-54 du conseil d'administration en date du 13 octobre 2021 portant délégation de compétences du conseil d'administration au bureau et au président,

Vu la délibération n° 2023-20 du conseil d'administration en date du 29 mars 2023 votant le budget primitif 2023,

Vu le rapport du président du conseil d'administration,

Considérant, aux termes de l'article L1612-1 précité, que « dans le cas où le budget n'a pas été adopté avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget sur autorisation de l'organe délibérant, d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette »,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- 1. AUTORISE** le président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget 2024 dans la limite des montants indiqués ci-après :

Code Imputation	Intitulé imputation	BP2023	Autorisation 25%
2031	Frais d'études	190 000	47 500
2033	Frais d'insertion	10 000	2 500
2051	Concessions, droits similaires	540 098	135 025
<b>Total Chapitre 20</b>	<b>Immobilisation en cours</b>	<b>740 098</b>	<b>185 025</b>
2111	Terrains nus	360 300	90 075
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 000	1 000
21315	Centres d'incendie et de secours	108 000	27 000
21318	Autres bâtiments publics	36 000	9 000
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	25 000	6 250
21538	Autres réseaux	34 300	8 575
21561	Matériel roulant	3 336 832	834 208
21568	Autre matériel, outillage incendie	1 727 951	431 988
21578	Autre matériel technique	55 000	13 750
217311	Bâtiments administratifs (mise à dispo)	77 500	19 375
217315	Centres d'incendie et de secours	177 500	44 375
21828	Autres matériels de transport	709 600	177 400
21838	Autre matériel informatique	692 300	173 075
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	61 000	15 250
21888	Autres immobilisations corporelles	15 700	3 925
<b>Total Chapitre 21</b>	<b>Immobilisation corporelle</b>	<b>7 420 983</b>	<b>1 855 246</b>
2313	PROJET BI DEPARTEMENTAL SSSM	40 000	10 000
2313	PRIVAS	42 000	10 500
2313	JOYEUSE / LABLACHERE	700 000	175 000
2313	ST CIRGUES 2	11 000	2 750
2313	VAL DE CANCE	4 000	1 000
2313	ST FELICIEN	495 000	123 750
<b>Total Chapitre 23</b>	<b>Immobilisation en cours</b>	<b>1 292 000</b>	<b>323 000</b>

- 2. PRECISE** que les crédits mentionnés ci-dessus seront repris au budget primitif de l'exercice 2024.

Le président  
du conseil d'administration



Pierre Maisonnat